

**Mesdames BINA, DIRINGER, GONEAU et Messieurs BERINGER,
REUILLE..
LES Membres de la Commission en charge du stationnement sur
Entremont**

STATIONNEMENT A ENTREMONT:

Etat des lieux, recommandations et propositions à plus ou moins long terme.

Etat des lieux :

- 1) En général, les difficultés de stationnement sont en rapport direct avec les activités humaines et sont encore- accrues par des comportements égoïstes. Entremont n'échappe pas à ce constat. A titre d'exemple, citons le problème récurrent lié-à la présence du collège Sainte Ursule à la limite du-Parc et le phénomène de saturation du site ACPE - Commerces, lié d'une part à la clientèle et salariés des commerces et d'autre part aux membres des associations de l'ACPE, utilisateurs des locaux du centre lors de leurs activités. (L'incendie du Centre a depuis modifié la donne, mais se posera à nouveau après la reconstruction). Peut- on pour autant refuser le passage ou l'accès au stationnement à des non résidents? Sûrement pas, nous n'en avons pas légalement les moyens, mais on ne peut pas nier-les aspects indésirables y afférents.
- 2) Partant de cet état de fait, il nous a paru judicieux de faire un état des lieux, hors circulation, par des pointages après 20 heures, afin de cibler en toute objectivité, les besoins et comportements des seuls résidents du Parc. Trois ont été ainsi réalisés, le 1^{er}, le 14 Novembre à titre de ballon d'essai, le 2^{ème}, le 16 Novembre juste avant l'incendie de l'ACPE, et enfin le 3^{ème}, plus récemment, le 12 Mai 2008 (Voir feuillet annexe). Outre l'objectif recherché, ces pointages ont permis de comptabiliser plus précisément, le nombre de places de stationnement disponibles ou susceptibles de l'être, paramètre qui, jusqu'à présent était assez évasif, faute de plan d'ensemble du parc d'Entremont (nos démarches récentes auprès de la mairie de Rixheim et des Services du Cadastre à Mull1ûuse n'ont pas permis de lever cette insuffisance)

-Résultats de ces pointages:

- 1) Le nombre total de places, hors garages, matérialisées ou susceptibles de l'être (voir chapitre 1ères recommandations) s'élèvent, selon nos relevés à 821, (dont 40 avec arceau et 7 pour invalides, accolées aux dernières constructions). Comme le nombre de voitures stationnées-varie entre 748.à 791, selon nos 3 pointages, il faut bien reconnaître que nous sommes, en certaines-circonstances, assez proches de la saturation, surtout si l'on tient compte des places avec arceau inoccupées (voir point 4 ci-dessous).
- 2) Ce n'est pas une révélation: les voitures sont agglutinées aux abords des immeubles, avec les débordements que l'on sait, pour des raisons que l'on devine, à savoir, plus laxistes que sécuritaires, même si ces dernières ne sont pas à sous estimer. Cela nous vaut des stationnements plus ou moins irrationnels, rue des Sapins, (à la sortie du parking de " La Clairière", à la sortie du 8 et 10 -et à l'entrée du garage du 9), à la sortie. du 40 rue A. Schweitzer, rue des Ormes (face aux maisons individuelles) ou encore me des Sorbiers où là, c'est plutôt l'anarchie.
- 3) De ce fait, des places sont encore disponibles à l'écart des habitations, en particulier, en haut de la rue des Sapins, sur le parking entre le terrain de sport (anciennement terrain de tennis) et le N° 1 de la rue des Ormes ou encore Impasse des Cèdres.
- 4) Le nombre-de places vacantes concernant les places réservées avec arce3U est important, voire choquant (23 à 27 sur 40 selon les pointages effectués). Où se garent donc leurs propriétaires, sinon sur des emplacements publics plus accessibles? Cette éventualité n'est pas à exclure.
- 5) Aucun stationnement irresponsable mettant en danger la vie d'autrui, (accès aux immeubles rendus impossibles), n'a été constaté (le marquage en jaune et la sensibilisation à ce problème ont fini par porter des fruits). De même, aucun stationnement extravagant, 100% répréhensible, (à l'image de ceux qui ont choqué beaucoup d'entre nous en certaines circonstances), n'a été observé.
- 6) Élément important, à la base des conclusions à venir: en nocturne le nombre de voitures mal garées (il yen a 6 à 8%), est inférieur de peu au nombre de places inoccupées (11 à 13%). Ces chiffres sont légèrement plus favorables, si l'on tient compte des places avec arceau, inoccupées.

1^{er} Bilan :

- 1) Compte tenu des points 1 à 5 développés précédemment, hormis quelques irréductibles de mauvaise foi, qu'il faudra bien verbaliser un jour, le comportement d'ensemble des seuls résidents d'Entremont, vu le phénomène de saturation qui se dessine, n'est pas parfait, mais reste relativement satisfaisant.
- 2) Compte tenu du point 6, l'heure n'est pas encore venue, de créer de nouveaux parkings. Qui peut dire ce qu'il en sera demain, entre des exigences professionnelles qui poussent les couples à se motoriser davantage et l'envolée du coût des carburants qui les invite et nous invite à penser autrement quant à l'usage de l'automobile?

Nos recommandations immédiates:

- 1) Tirer profit, au maximum, des espaces disponibles en
 - sécurisant les parkings excentrés, par un éclairage adapté et en clôturant les zones sensibles(sont visés le parking entre la terrain de sport et le N° 1 rue des Ormes et le parking face au 18 rue des Sapins).
 - appelant au civisme tous les propriétaires de places-réservées avec arceau et en faisant pression dans le temps afin qu'il les utilise-pleinement. Il est également dommageable que le nombre important de places réservées aux invalides dans les dernières constructions (7 pour répondre sans doute aux nouvelles normes), ne soit pas allégé, au cas par cas, après concertation des résidents concernés.
 - matérialisant de façon pérenne, (petits pavés réfléchissants ?) les stationnements autorisés sur l'ensemble des rues. Cela vaut en particulier pour la rue des Sorbiers, car actuellement, le stationnement de part et d'autre, est à l'origine de multiples gênes de croisement. Mieux encore, pour désengorger cette zone, pourquoi ne pas envisager le sens unique dans cette rue, (sens rue A. Schweitzer- rue des Ormes), ce qui permettrait un stationnement bilatéral optimal?
- 2) Mettre à disposition des concierges et conseillers syndicaux, des affichettes imprimées, mettant en garde les contrevenants négligents et autres nouveaux venus mal informés, et parallèlement, inciter les autorités habilitées, Police municipale et Gendarmerie, à verbaliser les contrevenants incorrigibles. Monsieur Jean François Guillaume, Adjoint au Maire, chargé de la sécurité, et lui-même résidant à Entremont, s'est engagé dans ce sens, lors de la réunion des conseillers syndicaux le 21 Avril 2008. A nous de l'assurer de notre appui au fil du temps.

Pistes à moyen terme, pour 25 à 30 places supplémentaires, au cas où une augmentation notable du parc automobile l'exigerait:

1)Créer de nouvelles places de parking, en ayant le souci de ne pas pénaliser les riverains, de ne pas "mordre" inconsidérément sur les pelouses et de ne pas abattre d'arbres séculaires. Cela nous paraît possible en "rognant" sur fuie pelouse, celle à l'entrée du parking parallèle à la rue d'Entremont, ou encore en "rognant" certains sous-bois, par exemple, dans la rue des Sapins, entre le 3 et le 5, face à l'entrée du 12, au fond du parking du 18, ou encore, en l'état actuel, derrière l'ACPE.

2)Opération plus conséquente: réaménager le parking de la rue des Sapins, face à "La Clairière", en créant une 2^{ème} file de stationnement ainsi qu'une voie d'accès, derrière la file existante, entre les parcelles privatives et la rue, la haie actuelle étant repoussée vers les habitations. Pistes de réflexion très audacieuses, pour le-long terme, (au cas où la prolifération deviendrait explosive) avec toujours la même stratégie, à savoir, augmenter nos capacités sans "malmener" nos espaces verts:

- 1) Mettre à disposition d'un promoteur, le temps de la construction, le terrain entre le 7 et 9 rue des Sapins et le 50 rue A. Schweitzer, pour y construire des garages privés souterrains.
- 2) Idem pour l'ancien terrain de tennis, avec construction de garages dans la cuvette existante sur 1 voire 2 étages et aménagement du terrain de sport actuel sur le toit.
- 3) Pour désenclaver la zone Commerces + ACPE, envisager des parkings à 2 niveaux, sur les parkings existants avec accès et sorties adéquates. Cette idée concerne le parking entre la Chapelle et les dernières constructions, de même que le parking parallèle à la rue d'Entremont

Le 24 juin 2008

Pour la Commission : R. Reuille

Stationnement sur ENTREMONT

Pointage du 22 Mai 2008

20h30 – 22h00

T#20oC

	Places autorisées	Places libres	Voitures en dehors	Stationnement répréhensible	Remarques
Rue des Sains					
Clairière (inférieur)	36	4	2	2	
Rue 1 et 3	6*	3	0		6*=6 places existantes à matérialiser
Clairière rue	34	2	0		
8 et 10	13	1	1		
5 et 7	11	0	1		
Rue 8 et 10	4a	0	3		4aa = 4 places susceptibles d'être matérialisées
Accès au 12	4	0	0		
Arrière du 8-10	21	0	2		
Latka12	3	0	0		
Face au 12	13	0	1		
Ruei4	10	1	0		
9	13	0	0		
Rue 16 et-18	17	3	0		
18	27	0	1		
Entrée garage 9	la	0	la	1	
	(213)	(14)	(12)	(4)	
Rue A Schweitzer					
Arrière 212325	42	1	0		
50	11	0	0		
46-48	16	0	1		(2 voitures sur un emplacement)
Rue 19	11*	0	0		+ 1 camionnette ventouse 6682 RU 68 ?
-Rue 15	11*	1	1		
Latéral 44	28	0	1	1	
Arrière 36-38	10	0	0		
40	22	0		2	
38	10	1	0		
Latéral 13	11	1	0		
	(172)	(4)	(3)	(3)	
Rue des Ormes					
Rue (face au 2)	2a	2	le		
(P. du-terr~in de sport)	11	9	0		
Latéral 1	10	5	0		
1-3	11	0	0		
Rue 1-3	6	1	0		
Rue 1-4	7	1	0		
4-	12	0	il		
Latéral 4	6	1	0		
Arrière du 4	23	6	0		
5	19	0	1		
Rue face-au 5	A	1	1		
8	17	0	0		
Latéral 5	13	0	0		
9+2 en face (sur garages)	6	0	3		
13- 15	27	2	2		
J0-12	19	0	0		
Impasse des-cèdres	14	8-	0		
Ormes (partie haute)	14A+8	12A+3-	6		14 A=14 places avec arceau
	(229)	(51)	(14)		
Rue des-PeuDHers-					
Ilot Chapelle	38	6	0		
A-C'PE et commerces	13	11	0		
"Kébab"	8	0	1		
Accès à "Pagnation"	0	0		3	
Accès écoles	19	1	3		
Cabine téléphonique	6	0	0		
	(84)	(18)	(4)	(3)	
Rue d'Entremont					
Sur rue Dr. Et G.	18	5	0		
Parking parallèle	23	0	0		
Nouveaux bâtiments 34 dont 26A+7 IG 11A+3IG			0		7 IG= 7 places pour invalide
	(75)	(19)	(0)		
Rue des Sorbiers					
Latéral 3	12	0	0		1 place occupée par bac à fleurs?
Latéral 1	24	2	0		
Rue (stat. Unilatéral ?) 12* ou 17a			11 (à minima)		
	(48)	(7)	(11)		
Totaux	821	113	44	10	
% places libres: 11,3% (13,8%) % voitures mal garées: 6,8% (6,6%) Le 24 Juin 2008 Pour la Commission : R. Reuille					

Stationnement sur ENTREMONT

Pointage du 16 Novembre 2007

20h30 -22h00

T# 2 -3°C

	Places autorisées	Places libres	Voitures en dehors	Stationnement répréhensible	Remarques
Rue des Sapins					
Clairière (inférieur)	36	1	2	2	
Rue 1 et 3	6*	0	0		6*=6 places existantes à matérialiser
Clairière rue	34	0	0		
8 et 10	13	1	0		
5 et 7	11	0	1		
Rue 8 et 10	40	1	0		4a = 4 places d'être matérialisées
Accès au 12	4	0	0		
Arrière du 8-10	21	2	1		
Latéral 12	3	0	0		
Face au 12	13	2	0		
Rue 14	10	0	0		
9	13	0	0		
Rue 16 et 18	17	9	1		
18	27	10	0		
Entrée garage 9	10	0	1a	1	
	(213)	(26)	(6)	(3)	
Rue A Schweitzer					
Arrière 21, 23, 25	42	0	0		
50	11	4	0		
46-48	16	0	2		(2 voitures sur un
Rue 19	11*	2	1		
Rue 15	11	0	0		
Latéral 44	28	2	0		
Arrière 36-38	10	2	0		
40	22	2		2	
38	10	2	2		
Latéral 13	1r	4	0		
	(172)	(18)	(5)	(2)	
Rue des Ormes					
Rue (face au 2)	20	0	0		
(p. du terrain de sport) 11		11	0		
Latéral 1	10	2	0		
1-3	11	0	0		
Rue 1-3	6	0	0		
Rue 1-4	7	1	-1		
4	12	0	0		
-Latéral 4	6	0	(1		
Arrière du 4	23	9	(\		
5	19	0	0		
Rue face au 5	4	1	1		
8	17	0	3		
Latéral 5	13	0	1		
9+2 en face (sur garages)	6	0	4		
13- 15	27	0	0		
10- 12	19	1	1		
Impasse des cèdres	14	5	0		
Ormes (partie haute)	14A+8	12A+3	6		14 A=14 places avec
	(229)	(46)	(17)		
Rue des Peuilliers					
Hot Chapelle	38	4	1		
ACPE et commerces	13	6	5		
"Kéhab"	8	2	F		
Accès à " Pagination"	0			5	
Accès écoles	19	5	2		
Cabine téléphonique		2	()		
	(84)	(19)	(10)	(5)	
Rue d'Entremont					
Sur rue Dr. Et G.	18	0	0		
Parking parallèle	23	0	0		
Nouveaux bâtiments 34 dont 26A+7 IG 15A+31G			0		7 IG= 7 places pour
	(75)	(18)	(0)		
Rue des Sorbiers					
Latéral 3	12	0	0		1 place occupée par bac
Latéral 1	24	3	0		fiuers ?
Rue (stat. Unilatéral ?) 12* ou 17a		2	6 (à minima)		
	(48)	(5)	(6)		
Totaux	821	132	49	10	

% places libres: 13,2% (16,1%) % voitures en dehors: 7,4% (7,2%)